



Institut Supérieur
de la Profession d'Avocat



Communiqué de presse

SÉMINAIRE SUR LA FORMATION A LA PROFESSION D'AVOCAT le 31 mai 2012, à 08h30, à l'hôtel EL MECHEL, Tunis.

À l'occasion du lancement du projet UE d'appui à l'Institut Supérieur de la Profession d'Avocat (ISPA), l'ISPA organise un séminaire de réflexion sur la formation à la profession d'avocat.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage « P3AII » Union Européenne - Tunisie. La direction de l'ISPA, nommée après janvier 2011, a initié une réflexion pour proposer une réorganisation de l'ISPA pour répondre à la nouvelle définition de sa mission: la formation des futurs avocats et des avocats en exercice afin qu'ils acquièrent ou renforcent les aptitudes nécessaires à l'exercice de leur profession qui participe à l'instauration de la justice et défend les libertés et les droits humains.

Les travaux seront ouverts par S.E. M. Nouredine Bhiri, Ministre de la Justice en présence de S.E. M. Adrianus Koetsenruijter, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie. En phase avec les changements et réformes en cours, la Direction de l'ISPA et les prestataires du projet proposent un séminaire participatif pour mieux définir comment l'ISPA peut préparer les élèves avocats à l'exercice du métier. Les travaux incluent un éventail de parties prenantes depuis des élèves avocats et diplômés de l'ISPA, des avocats et des enseignants, jusqu'à des représentants de la société civile. La méthode retenue est celle de la Démarche Appréciative.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, outre le dépliant sur le projet, le programme du séminaire et un formulaire d'inscription (places limitées).

ISPA, 13 rue Larbi Elkabadi El Omrane - 1005 - Tunis Tél: 71.957.188 Fax: 71.957.137 ispa.tunisie@gmail.com



Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage P3A II-financé par l'UE.

